

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18722 - 73ÈME ANNÉE

Premier tour des élections législatives

À situation sociale hors-norme, abstention hors-norme

Le premier tour des élections législatives a été marqué par un taux d'abstention sans précédent à La Réunion. Près de 65 % des électeurs ont refusé d'aller voter. Dans les 35 % de suffrages exprimés, l'influence de la situation en France se fait ressentir notamment par la poussée de candidats très peu connus avant ces élections de La République en Marche ou de la France Insoumise. Présent dans trois circonscriptions avec trois personnes qui ne s'étaient jamais présentés comme candidat en leur nom à une élection, le PCR devient la troisième force politique dans 2 circonscriptions. Il réunira ce soir son Comité central qui décidera de sa position pour le second tour dimanche prochain.

Comme lors des départementales, des régionales et de la présidentielle, la majorité des électeurs ont refusé de se déplacer pour participer à un scrutin. Cette fois, le taux d'abstention est historiquement bas pour une élection chargée de désigner ceux qui auront la responsabilité de voter les lois. En effet, à peine plus d'un tiers des électeurs se sont déplacés, le taux d'abstention a frôlé les 64 %. Cette faible participation rend impossible l'élection d'un député au premier tour à La Réunion, même si un candidat dépasse largement la barre de 50 % des suffrages. Crédité de 57 % des exprimés, le score de Huguette Bello représente 17 % des inscrits, soit 8 points en dessous du seuil requis pour une élection au premier tour. C'est un changement considérable quand on sait qu'à La Réunion, une élection dès le premier tour n'était pas un cas exceptionnel, deux députés l'avaient été en 2012.

Cette abstention hors norme est une confirmation de la grave crise que connaît La Réunion dans les domaines sociaux, économiques, identitaires et politiques.

Le mode de scrutin est une pre-

mière explication. Il ne permet pas que chaque voix compte. En effet, le scrutin majoritaire uninominal à deux tours a pour but de favoriser la constitution d'une vie politique à deux pôles, alors que la diversité des sensibilités politiques est supérieure à deux.

Abstention historiquement basse

Il existe un autre mode de scrutin qui permet de représenter bien plus fidèlement la diversité des opinions et leur poids respectif, il s'agit de la proportionnelle à un tour. L'électeur peut ainsi avoir le sentiment que quelle que soit son opinion, sa voix compte.

Le niveau du débat malheureusement souvent bien bas, et les méthodes contestables utilisées par certains candidats pour obtenir des voix contribuent également au rejet des élections par une majorité de la population.

De plus, les citoyens constatent que pour la majorité d'entre eux, la succession des élections qui ne changent rien pour la majorité de la

population. Près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, et cela ne s'améliore pas. L'abstention qui dépasse les 60 % est donc logique.

Un autre facteur tient dans la dévalorisation du rôle du député. Les électeurs choisissent des représentants qui doivent faire des lois. Mais l'essentiel de ces lois découle des orientations de l'Organisation mondiale du Commerce et de l'Union européenne qui s'imposent à la France, parce qu'elle a choisi d'adhérer à ces organisations supranationales. Le peuple n'a alors pas son mot à dire.

Si on ne change pas le mode de scrutin pour la proportionnelle, si certaines pratiques électorales ne disparaissent pas et si on ne redonne pas aux États leurs prérogatives, alors il ne faudra pas s'attendre à voir les électeurs se mobiliser pour ces élections.

Impact de la France sur La Réunion

La Réunion est un département français. Avec le développement

des technologies de communication, les Réunionnais peuvent connaître plus facilement ce qui se passe dans le monde. Ils sont aussi sous un flot continu d'informations venues de France, relayées quasiment en direct. Or, les analyses qui en découlent trouvent leur origine dans une situation qui n'est pas celle de La Réunion. Et elles entrent tous les jours dans tous les foyers par plusieurs supports : télévision, radio, internet.

Cela se traduit à La Réunion par plusieurs phénomènes. C'est la poussée des candidats de La République en Marche, le parti d'Emmanuel Macron. Ce parti existe officiellement depuis un mois. À l'exception d'une députée sortante, Monique Orphé, il avait investi des candidates inconnues du grand public. Pour son premier scrutin, LREM est devenue une des principales forces politiques de La Réunion.

C'est la même chose pour la France Insoumise, le mouvement de Jean-Luc Mélenchon. Pour son premier scrutin à La Réunion, les candidats qu'ils présentaient à La Réunion était là aussi très peu connus, ils font des scores honorables dans le sillage de la dynamique du premier tour de la présidentielle, où Jean-Luc Mélenchon était arrivé en tête à La Réunion grâce au soutien du PCR.

Effondrement du PS

Un autre enseignement est l'effondrement du PS. En 2012, ce parti avait raflé 5 sièges sur 7 bénéficiant à plein de la dynamique de la victoire de François Hollande. Cette année, La Réunion ne comptera aucun député PS. Les seules candidates à pouvoir se maintenir au second tour ont constamment caché leur

étiquette PS durant la campagne en se présentant comme investie par le parti d'Emmanuel Macron, membre de la majorité présidentielle ou en choisissant l'étiquette d'un mouvement dissident. Bien qu'il ait adopté une telle tactique, un député sortant est même éliminé dès le premier tour.

Le Parti socialiste subit de plein fouet les conséquences de l'impopularité du gouvernement sortant, s'inscrivant là aussi dans une dynamique venue de France qui cette fois s'est retournée contre lui.

Résultat encourageant pour le PCR

Dans une campagne difficile, marquée par le rejet du système des élections et par l'influence de la politique française, le PCR avait tenté le pari du renouvellement en présentant trois nouveaux visages. Julie Pontalba, Max Banon et Gilles Leperlier ne s'étaient jusqu'alors jamais présenté à une élection sous leur nom. Dans deux circonscriptions, les candidats présentés par le PCR sont la troisième force politique de leur circonscription. Vu le contexte de l'élection, ce résultat est un encouragement à poursuivre la lutte.

En effet, quel que soit le résultat de ce scrutin, les problèmes demeurent. En France, les estimations issues du premier tour annoncent une majorité absolue pour le parti d'Emmanuel Macron. C'est la conséquence d'un mode de scrutin où un parti représentant 30 % des suffrages peut espérer obtenir plus de 60 % des sièges à l'Assemblée nationale. Si cette prévision se réalise, alors le nouveau pouvoir tentera d'appliquer son programme. L'heure

sera donc à la mobilisation pour résister à la casse sociale.

La bataille pour la survie des planteurs ne changera pas de nature au soir du second tour. La République en Marche est en effet un parti qui soutient la mondialisation ultra-libérale à l'origine de la crise actuelle dans la filière canne-sucre. Là aussi, il sera nécessaire d'intensifier la lutte pour sauver l'essentiel.

Comité central ce soir

Enfin, les élections des nouveaux députés ne fera pas disparaître comme par enchantement les graves problèmes profondément ancrés dans notre société. Ils sont le résultat d'un système qui est depuis bien longtemps au bout de ses possibilités. Le fort taux d'abstention illustre une fois de plus le besoin d'une nouvelle manière de faire de la politique. La revendication de responsabilité portée par le PCR est un moyen de répondre à ce besoin de renouvellement de la démocratie. La responsabilité, c'est le pouvoir aux Réunionnais pour les affaires qui les concernent, avec des décisions prises par une collectivité territoriale dans laquelle toutes les sensibilités politiques de La Réunion pourront être présente grâce à une élection présidentielle. Le premier tour de ces élections législatives dessine donc une nouvelle donne politique qu'il convient d'analyser plus profondément. Ce sera la tâche du Comité central du PCR qui se réunira ce soir. Sur la base de cette analyse, des décisions seront prises au sujet de la position du Parti pour le second tour de ces élections législatives.

M.M.

In kozman pou la rout

« Ou i koné zordi, ou i koné pa domin ! »

Sa lé vré pou vréman. Dizon mèm sé in n'afèr évidan si tèlman la pa trankil konm lo k'i dor : tout i bouj, tout i shanj. Zordi la plui é domin solèy, zordi mi pliy, domin mi révèy. Sa lé vré pou la natir, sa lé vré pou la vi, la vi in moun, konm sète in pèp, sète in nasyon. Kan ou lé dann gro fénoir sé l'èr ou i pans ou i sava rant dann féklèr é malorèzman lo kontrèr lé vré galman. Sak lé optimis i di domin solèy va lèvé é li lèw pou vréman, mé si li lèw so matin, asoir li rodor. La vi sé in suit bon pasaz épi in suit mové pasaz. Pètète zot i pans la pa konmsa ? Touléka, lé konmsa mi oi épi mi rosan lé shoz. Alé ! Mi lèss azot réflèshi dsi tousala, si zot i vé, é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

Le PS défait par ses créations

Après la victoire de la Gauche plurielle aux élections législatives en 1997, un nouveau gouvernement se met en place dirigé par le Parti socialiste. Sous sa responsabilité, deux réformes institutionnelles sont votées : le raccourcissement du mandat du président de la République de sept à cinq ans, et l'inversion du calendrier électoral plaçant l'élection présidentielle un mois avant les législatives. Le but recherché était d'éviter la situation dans laquelle se trouvait la France : la cohabitation d'un chef de l'État et d'un Premier ministre issu de partis politiques opposés. Ces réformes ont considérablement renforcé la présidentialisation du régime. En effet, les élections législatives en sont réduites à confirmer le résultat de la présidentielle, afin de donner au président de la République une majorité parlementaire qui lui permettra d'appliquer sa politique tout au long de son mandat. Le mode de scrutin des législatives ne changeant pas, la conséquence devait être un partage du pouvoir entre les partis qui gouvernent la France par alternance depuis 1981. Cela s'est vérifié en 2002, en 2007 et en 2012. Mais cette année, un grain de sable a grippé la machine.

Emmanuel Macron a gagné l'élection présidentielle sans être membre ni du PS, ni des Républicains. Il a aussitôt créé son parti, La République en Marche (LREM). Un mois plus tard, le premier tour des législatives a pour conséquence de mettre totalement le PS hors du coup. Son faible score découle du résultat de son candidat à la présidentielle. En conséquence, il sera réduit à un groupe compris entre 20 et 40 députés. LREM sera probablement hégémonique, avec Les Républicains comme opposition. En effet, dans un tel

système, il n'y a pas de place pour trois partis. LREM a donc pris la place du PS.

Et c'est un ancien ministre du gouvernement socialiste sortant qui est à la manœuvre, aidé par la ligne social-libérale du PS en rupture avec la ligne historique des socialistes. Autrement dit, c'est une création du PS qui sort le PS de l'alternance.

À La Réunion, c'est le même cas de figure. Le PS avait 5 députés sur 7 en 2012. Il n'en aura aucun cette année. En effet, les deux députées sortantes élues en tant que PS voici 5 ans ont décidé de siéger dans le groupe du parti d'Emmanuel Macron en cas de victoire dimanche prochain. Là aussi, le coup de grâce est donné au PS par ses créations.

Le raz-de-marée des députés PS en 2012 avait été préparé par la décision de faire gagner la droite aux régionales de 2010. L'objectif était d'affaiblir le PCR qui dirigeait alors la Région au sein de l'Alliance. Aujourd'hui, le résultat de cette décision aboutit à la disparition de la représentation de la Fédération du PS à l'Assemblée nationale, alors qu'elle avait malgré tout deux députés avant les régionales de 2010. C'est le bilan comptable d'une stratégie.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kan Théréza May i gingn in kriz l'idantité : choking !

Téréza May ? Oui ! Sa mèm promyé ministrèz la GB. Na poin lontan èl té lansé dann in sobatkoz avèk Jeremy Corbinn, lo shèf lo parti travayis. Pars zournalis té apré zigil aèl, ala k' èl la pète in kab épi èl la di : El nana sak i fo pa l'androi k'i fo pa. Solman èl la pa koz konmsa, èl la di lo mo kri k'i vé dir èl na kouraz. In vré kriz l'idantité pou in madam.

Son bite lété pou ranfors son mazorité épi kraz lo parti travayis, épizaprè amontr bann zéropéin kèl koté brinjèl I sharj. El té I koz gra pars bann sondaz, na in moi, té I done son parti plis vin poin an avans par raport lo labour party. Aprés, avèk in l'èr ménasan, èl la promète règ in kont avèk l'inyon éropèene dsi la késtyonn lo brexit.

Konm kréol i di souvan dé foi : « Ou i koné zordi, ou i koné pa domin ! », ébin figir azot sak té i doi pa arivé l'arivé. Lé vré lo parti konsèrvatèr l'ariv promyé lo zéléksyon mé la pa gingn lo 326 dépité té i falé si tèlman èl la pèrd son majoité épi zordi èl lé bien faye pourédilo in dovan l'érop.

Pou kosa mi di azot sa ? La GB lé loin, madam May sa i konsèrn pa nou, lo brexit sa i rogard bann z'anglé. Mé madam May, oubli pa, sé kant mèm sak la trayi son parol par raport nout bann frèr chagossien. Sé kant mèm èl la kroir èl téi pé ashète lo pèp Chagos avèk son l'arzan é bann chagosien la anvoye aèl boulé, èl é son liv éstèrling. Astèr pou zot la lite i kontinyé, mé lé kant mèm in bon nouvèl lo mastapin madam May la ramasé.

In pti kozman pou finir : In madam zournalis la BBC, la dmann madam May si èl i vé rakont kékshoz kokin èl n'oré fé étan jenn fiy. El la rakont èl té i travèrs lo karo d'blé bann plantèr é banna té pa tro kontan avèk èl. Choking ? Ala in n'afèr kokin ? Alé pous kanar dan la pant don ! Lé pa étonan l'avé in pé la pityé dann zyé kan la zournalis la bien look aèl dann télé... Madam la, sa la zamé été jenn sa ! Lé danzéré konfyé in moun konmsa pou gouvèrn in péi. Kansréti la GB.

Justin